

EXTRAIT DU
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du : 29 mars 2026
Convocation du : 23 mars 2026
Conseillers en exercice : 35
Conseillers présents : 35

L'AN DEUX MILLE VINGT SIX, le vingt-neuf mars à dix heures, les membres du Conseil Municipal de la Ville d'ARMENTIÈRES se sont réunis à l'Hôtel de Ville.

PRÉSENTS : Martine DUBREU, Hugues QUESTE, Jean-Michel MONPAYS, Sylvie GUSTIN, Laurent DERONNE, Philippe CATTOIRE, Christophe LECOEUICHE, Fatima BOUCLY, Sabine LELEU, Cristiane DELESTREZ, Grégory PICKEU, Ahmed OURAGHI, Valérie PRINGUEZ, Guillaume VILLE, Céline LEROUX, Julie VACHAUDEZ, Samuel DEMARETZ, Mélanie DEZEURE, Jennifer DELPORTE, Alexis DEBUISSON, Nabil YAHYA, Thibault CAPELLE, Sarah FÉVRIER, Benjamin TISON-BEERNAERT, Yasmine EL BACHIRI, Ève ROBBE, Catherine HALOS, Jean-Jacques DERUYTER, Hans LANDLER, Michel PLOUY, Cyrielle SENECHAL, Quentin MILLIOT, Nathalie DEPOORTERE, Maxime MOULIN, Caroline MARMOUZÉ

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Eve ROBBE

N° DE26.040

**ADMINISTRATION MUNICIPALE
ÉLECTION DES ADJOINTS**

Par délibération n° DE26.039 de ce jour, dimanche 29 mars 2026, vous venez de décider la création de 10 postes d'Adjoints.

Je vous rappelle les dispositions de l'Article L.2122-7-2 du Code Général des Collectivités Territoriales qui précise que dans les communes de 1000 habitants et plus, les adjoints sont élus au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel. La liste est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe. Le vote a lieu au scrutin secret.

Il est fait appel à candidatures.

Pour la liste « Un Nouvel Élan dans le Cœur et dans l'Action » :

Les candidatures sont :

- Laurent DERONNE
- Céline LEROUX
- Grégory PICKEU
- Sylvie GUSTIN
- Hugues QUESTE
- Cristiane DELESTREZ
- Philippe CATTOIRE
- Martine DUBREU
- Benjamin TISON-BEERNAERT
- Valérie PRINGUEZ

Il n'est pas fait acte d'autres candidatures.

Voici les résultats :

Votants :	35
Nuls :	0
Blancs :	9
Suffrages Exprimés :	26
Majorité absolue :	18

Liste « Un Nouvel Élan dans le Cœur et dans l'Action » : 26 voix

Par conséquent, les candidats de la liste proposée par « Un Nouvel Élan dans le Cœur et dans l'Action » sont proclamés élus adjoints au Maire dans l'ordre de la liste ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré
comme ci-dessus,

Pour expédition conforme,
Le Maire,

Ève ROBBE
Conseillère Municipale
Secrétaire de Séance



Jean-Michel MONPAYS

